

MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

Entreprise régie par le code des assurances

Groupe MAIF Gestion spécialisée 79018 Niort cedex 9

@ : www.maif-associationsetcollectivites.fr - Téléphone : 03 83 39 76 00 - Fax : 05 49 26 59 95

Sociétaire n° : 4 464 742 K

FFTRI

2 RUE DE LA JUSTICE

93210 LA PLAINE SAINT DENIS

ATTESTATION D'ASSURANCE 2025☐ **Risques liés à l'organisation de manifestation(s), de spectacle(s),****dénommé : Nom de l'évènement se déroulant :**

A "Lieu" (Code Postal) le "Date"

Garanties***Responsabilité civile - Défense**

- Dommages corporels

- Dommages matériels et immatériels consécutifs

La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à

- Dommages immatériels non consécutifs

- Intoxication alimentaire

20 000 000 €/sinistre

15 000 000 €/sinistre

20 000 000 €/sinistre

1 500 000 €/sinistre

5 000 000 €/année d'assurance

Cette garantie s'applique en faveur de l'Etat, du fait de son personnel ou de son matériel, dans le cas où sa responsabilité viendrait à être recherchée étant entendu que l'Assureur renonce à exercer le cas échéant, une quelconque action en remboursement contre l'Etat, même dans l'hypothèse où il serait habilité à le faire contre l'Assuré".

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Fait à Nancy, le 06/10/2024

Directeur Général MAIF : Pascal DEMURGER

